

DIES ACADEMICUS, 4 juin 2010

Discours du Recteur

"Deux obstacles principaux empêchent de réussir aux affaires: l'hésitation, qui trouble la clarté de l'esprit, et la crainte, qui montre le péril et détourne d'agir. La Folie en débarrasse à merveille; mais peu de gens comprennent l'immense avantage qu'il y a à ne jamais hésiter et à tout oser." Ces quelques mots, Mesdames et Messieurs, sont tirés du chapitre 29 d'un des best-sellers européens de la Renaissance, l'essai satirique intitulé *"L'Eloge de la folie"* écrit en 1509 par Erasme de Rotterdam.

Pour la communauté universitaire, *ne jamais hésiter et tout oser*, à la suite d'Erasme, voilà ce qui me paraît être une belle définition de la *liberté académique*. Pourtant cette liberté s'inscrit dans un paradoxe à propos duquel j'aimerais partager avec vous quelques réflexions ce matin.

Ce Dies academicus est l'occasion de répéter que la formation est un des trésors de toute collectivité publique, et ce d'autant plus en cette période de sortie de crise, qui est le théâtre d'une forte instabilité économique et politique et qui ébranle certains fondements du fonctionnement de nos sociétés. L'Université doit et veut jouer son rôle pour apporter sa contribution essentielle à l'innovation. A cet égard, rappelons que la mission de l'Université de Lausanne est une mission de service public : elle est confiée par la population à l'Université, par l'intermédiaire des autorités politiques, et elle est financée par de l'argent public. Et je dois dire que l'argent public est assez *"confortable"* en temps de crise financière.

Mais ce principe comporte aussi certains risques : dans la mesure où c'est la collectivité qui finance les missions de l'Université, elle pourrait vouloir définir ses lignes d'action, vérifier leur efficacité, et contrôler leur utilité. Ce risque est réel et l'on a vu récemment des interventions de plusieurs groupes de citoyens voulant dicter à l'Université les enseignements qu'elle devrait créer et les recherches qu'elle devrait conduire. Si l'Université se doit de répondre aux attentes de la société, la société ne doit pas entrer dans ce travers qui viendrait affronter brutalement la notion de liberté académique.

Permettez-moi de rappeler les principes fondamentaux de la Magna Charta Universitatum, élaborée le 18 septembre 1988 à l'occasion du 900ième anniversaire de l'Université de Bologne et signée depuis lors par 660 recteurs d'université, dont celui de l'UNIL.

"Pour s'ouvrir aux nécessités du monde contemporain, l'Université doit être indépendante de tout pouvoir politique, économique et idéologique.

...

La liberté de la recherche, d'enseignement et de formation étant le principe fondamental de la vie des universités, les pouvoirs publics et les universités, chacun dans leur domaine de compétence, doivent garantir et promouvoir le respect de cette exigence fondamentale.

Dans le refus de l'intolérance et dans le dialogue permanent, l'Université est donc un lieu de rencontre privilégiée entre professeurs, ayant la capacité de transmettre le savoir et les moyens de le développer par la recherche et l'innovation, et étudiants, ayant le droit, la volonté et la capacité de s'en enrichir." Fin de citation.

La recherche scientifique est souvent perçue comme une baguette magique qui devrait nécessairement apporter des solutions à tous les problèmes ou qui engendre la crainte de ceux qui imaginent quelques savants fous au fond de leur laboratoire. Mais il est bon de rappeler que la recherche est surtout faite de beaucoup de travail, de partage et de collaboration, parfois de belles découvertes, mais aussi – et même souvent - de doutes, de frustrations, voire d'échecs. Le seul facteur qui peut repousser les limites de la connaissance un peu plus loin, c'est la curiosité du chercheur, son enthousiasme et sa soif de découverte. Mais pour qu'il puisse les exprimer, il doit pouvoir chercher en toute liberté, et se laisser guider par sa seule intuition et par ses contacts avec la communauté scientifique internationale. C'est une condition indispensable pour que le succès soit au bout de ses efforts. Il faut donc à tout prix laisser le chercheur s'intéresser aux objets d'étude qu'il choisit librement.

Et dans la mesure où l'enseignement universitaire est construit sur la recherche, la liberté académique implique que c'est aux membres de la communauté universitaire, et à eux seuls, qu'il appartient de définir le périmètre des enseignements qui sont offerts. De même c'est aux étudiants et à eux seuls qu'il incombe de choisir librement le domaine qu'ils veulent étudier, sans aucune restriction!

La liberté académique est donc l'essence même de l'Université. Mais que l'on ne se méprenne pas, liberté ne veut pas dire faire ce que l'on veut, ni de la part des enseignants, ni de la part des chercheurs, ni de la part des étudiants! Ils savent tous que liberté implique responsabilité: la responsabilité de respecter les valeurs de l'Université et la responsabilité de mettre toutes leurs compétences au bénéfice de l'objet d'étude qu'ils ont choisi, de le traiter avec rigueur et d'en accepter les exigences.

Pourtant Mesdames et Messieurs, si l'on y réfléchit à deux fois, ce que l'Université demande à la population et aux autorités politiques est assez inédit: elle veut que les autorités, à l'instar de *l'Eloge de la folie*, soient prêtes à *ne pas hésiter et à oser* lui faire confiance pour fixer les voies de formation de celles et ceux qui feront la société de demain, et pour décider librement dans quelle direction elle veut repousser les limites de la connaissance. Lorsque l'on pense aux efforts financiers consentis par les pouvoirs publics pour que l'Université puisse développer ses activités, on se rend compte qu'il leur faut une bonne dose d'*audace* pour accepter de faire confiance, et même de promouvoir et garantir cette liberté. Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Secrétaire d'Etat, je sais que vous avez cette *audace* car vous êtes convaincus que c'est en prenant toute la mesure de cette liberté que les enseignants, les chercheurs et les étudiants sont capables *d'aller plus loin*, sont capables de comprendre, sont capables de *penser* au sens le plus large du terme. Et nous avons tant besoin de personnes qui essaient de penser. Favoriser leur développement, c'est à mes yeux cela la mission que les autorités cantonales et fédérales confient à l'Université.

Mais si la liberté académique est un geste d'*audace* de la part des autorités, elle l'est aussi de la part des membres de la communauté universitaire. Car savoir que l'on vous fait confiance est une charge lourde à porter.

C'est l'*audace* de l'étudiant qui s'engage dans un cursus d'études, qui prépare un mémoire ou qui se lance dans la rédaction d'une thèse de doctorat sans savoir où cela le mènera, sans connaître les obstacles qui se dresseront devant lui: la liberté académique devient pour lui le devoir de faire ses choix et de les assumer; il a l'*audace* de vouloir obtenir un diplôme (et vous vous rendez compte que l'UNIL compte beaucoup d'étudiants audacieux puisque je signe près de 3'000 diplômes chaque année).

C'est l'*audace* des associations d'étudiants qui se lancent dans l'aventure visant à soumettre en votation populaire fédérale le principe du droit à une aide à la formation pour toutes les étudiantes et tous les étudiants qui en ont besoin. Elles savent que nombreux seront ceux qui leur tendront des embûches sur ce long chemin, mais elles sont prêtes à tout oser pour ce beau projet.

C'est l'*audace* de l'enseignant qui a le devoir de construire son enseignement sur la recherche *en train de se faire*, et qui doit toujours se remettre en question et innover pour que son enseignement soit à la hauteur des attentes des étudiants et des futurs employeurs.

C'est aussi l'*audace* du chercheur à qui l'on demande de ne pas se contenter de recherches "vite faites", mais d'avoir le courage de se lancer dans des projets de longue haleine, qui impliquent une largeur de vue, une profondeur de pensée et un sens de la découverte qui sont les seuls outils de la créativité dont il a l'ambition.

C'est l'*audace* de la relève faite de jeunes scientifiques qui n'hésitent pas à s'embarquer dans une carrière académique, par passion pour leur discipline, tout en sachant que la porte de la voie académique est très étroite. Mais, pour citer à nouveau l'Eloge de la folie, "*pour que la vie des hommes ne fût pas tout à fait triste, Jupiter leur a donné beaucoup plus de passions que de raisons*". Je constate régulièrement que les jeunes s'engagent dans cette voie avec générosité et passion sans garantie aucune d'arriver là où ils espèrent aller. Leur *audace* est fascinante.

C'est enfin l'*audace* de l'institution universitaire qui décide elle-même d'orienter son action vers de nouveaux savoirs et vers de nouvelles collaborations. L'Université de Lausanne fait depuis quelques années des choix stratégiques très clairs, mais non dépourvus de risques. Elle est consciente qu'on *l'attend au contour* si les priorités qu'elle s'est fixées ne s'avèrent pas être celles du succès. Or, nous savons tous que seul le temps peut réellement mesurer le succès, mais aussi que nous sommes malheureusement dans une époque où l'on n'a plus vraiment l'habitude d'attendre.

J'affirme donc sans détour qu'il faut beaucoup d'*audace* pour assumer la liberté académique. Et pourtant Mesdames et Messieurs elle vaut la peine. Je ne peux pas résister au plaisir d'évoquer brièvement trois exemples où *ne jamais hésiter et tout oser* a récemment porté ses fruits à l'Université de Lausanne.

L'UNIL a ouvert en septembre dernier un nouveau programme d'enseignements qui a pour objectif d'offrir aux étudiants en sciences humaines et sociales une possibilité de s'engager dans une réflexion sur les grands défis des sciences naturelles et leur impact sur l'évolution de la société. Les étudiants qui ont eu l'*audace* de s'intéresser à ce programme baptisé "*sciences au carré*" l'ont fait tout à fait librement. Et pourtant, dès la première édition, ce sont près de 300 étudiantes et étudiants qui ont fait ce choix.

Deuxièmement, l'UNIL vient de décrocher deux pôles de recherche nationaux : il s'agit d'une part du programme intitulé "Lives", consacré aux vulnérabilités des parcours de vie, dirigé par le Professeur Dario Spini de la Faculté des sciences sociales et politiques, avec le concours des Professeurs Laura Bernardi (de SSP également) et Michel Oris de l'Université de Genève, et d'autre part du programme intitulé "The synaptic bases of mental diseases", basé à l'EPFL avec le concours des Universités de Lausanne et de Genève, et dirigé par Pierre Magistretti,

professeur à l'UNIL et à l'EPFL. Les responsables de ces deux pôles de recherche nationaux ont eu l'*audace* et la persévérance de rassembler de nombreux chercheurs autour de leur projet et de leur communiquer leur enthousiasme pour transformer une intuition en une ambition de recherche à long terme.

Troisièmement, l'UNIL s'est engagée résolument, avec le soutien du Conseil d'Etat, dans le projet MEDUNIL qui vise à rapprocher le CHUV de l'Université en créant dès 2012 une nouvelle organisation permettant la conduite de toutes les activités d'enseignement, de recherche et de soins de la Faculté de biologie et de médecine et du CHUV sous une gouvernance unique et en suivant une vision stratégique commune. Il s'agit d'un projet de grande ampleur, qui comporte certains risques, mais qui devrait permettre à la biologie et à la médecine lausannoises de gagner en cohérence et en efficacité afin d'occuper une place de choix sur la scène nationale et internationale. Ce projet nécessite l'*audace* de tous ceux qui le construisent.

Mesdames et Messieurs, tout paradoxe est un puissant stimulant pour la réflexion. La tension entre service public et liberté académique que j'ai eu *la folie* de discuter avec vous en est un que l'Université de Lausanne veut bien s'approprier. Mais surtout, l'Université *n'hésite jamais* à se reconstruire en permanence, n'a jamais fini de débattre ses valeurs, de discuter sa mission et de se fixer de nouveaux objectifs. L'UNIL s'engage avec enthousiasme et détermination dans des choix courageux. Ils se sont révélés gagnants jusqu'ici et lui ont permis de progresser avec dynamisme et efficacité. Mais l'Université de Lausanne sait aussi qu'elle ne sera jamais au bout de l'effort et qu'il lui faudra toujours *aller plus loin*. C'est tant mieux car c'est un beau clin d'œil à un autre paradoxe, celui *de la course d'Achille et de la tortue* cher à Zénon d'Elée.

Mesdames et Messieurs, pour citer une dernière fois Erasme de Rotterdam, "*je crois avoir loué la folie d'une manière qui n'est pas tout à fait folle.*" Mon propos avait pour but d'affirmer qu'**avoir l'audace d'assumer la responsabilité de la liberté académique, c'est peut-être cela le savoir vivant de l'Université de Lausanne.**

Et permettez-moi de conclure en disant que pour être recteur de l'UNIL, il faut aussi de l'*audace*, ou peut-être même *un brin de folie*!

Je vous remercie pour votre attention.

Dominique Arlettaz
4 juin 2010